

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 11 FEVRIER 2022

## REHABILITATION DE LA MAIRIE ET DE 3 LOGEMENTS + SANITAIRE DANS LA SALLE COMMUNALE :

Après avoir présenté l'avant-projet définitif, d'un coût prévisionnel de 614 658.75 € HT, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le projet est éligible à différentes subventions : Etat- Région – Département – Com Com et Sde07

Après discussion, le Conseil Municipal adopte le projet.

Vu la somme engagée, seul le taux de subvention obtenu déterminera la faisabilité de ce projet en l'état.

## RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION AVEC L'ACCA (Association de Chasse Communale Agréé)

Monsieur le Maire rappelle que la convention de 2013 entre la commune et l'ACCCA concernant la location du local de chasse doit être renouvelée. Après lecture de cette nouvelle convention dans les mêmes termes, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer cette convention avec le nouveau Président de l'ACCA Monsieur Pascal Payen.

## DIVERS

**Parking Vigne Merle** : La commune a l'opportunité d'acheter une petite parcelle de 150 m<sup>2</sup> au lieu-dit Vigne Merle à destination d'un parking. Une offre de prix est en discussion avec le vendeur.

**Employé communal** : Depuis le 3 Janvier 2022, notre nouvel employé Technique Monsieur Nicolas Malclès a pris ses fonctions et s'intègre pleinement dans cette activité.

**Voirie** : Des travaux de re-goudronnage ont été réalisés sur les voies communales, le Clos- les Sirolliers Bas et la Croix de Lenne - Route de l'Eglise de St Jean par l'entreprise Laupie ainsi que des reprises de nid de poule pour un coût total de 41 486 € H.T.

**Le Maire, ROCHE Bruno**

